

REGARD ANTHROPOLOGIQUE SUR NOS ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ

L'étrange disparition du petit toit

Comment nos sociétés ont bâti des systèmes élaborés pour prendre en charge les vulnérabilités, tout en laissant au hasard ce qui compte le plus.

Août 2026 Grand public CC0

SOMMAIRE

- I. L'observation — une question sans réponse
- II. Ce que serait le petit toit
- III. Ce que cela change — pour les familles, les institutions et les pouvoirs publics

Il existe, dans nos sociétés, de nombreuses organisations consacrées aux personnes vulnérables. Des générations entières ont consacré une part immense de leur existence à les construire. Cette histoire mérite d'être reconnue. Et pourtant, lorsqu'on observe aujourd'hui la vie d'une personne vulnérable, une question très simple demeure souvent sans réponse.

PARTIE I

L'observation — une question sans réponse

Qui, autour d'elle, la connaît vraiment ?

Qui prendra suffisamment de temps pour l'écouter, y compris lorsqu'elle parle difficilement, autrement, ou presque pas ? Qui cherchera à comprendre ce qu'elle éprouve et ce qu'elle veut ? Qui défendra sa parole lorsqu'elle ne parvient plus à la faire entendre ? Qui s'occupera activement et durablement de ce qui lui arrive ? Qui vérifiera que les réponses apportées lui conviennent réellement ? Qui restera présent lorsque les professionnels, les responsables, les établissements ou les politiques publiques auront changé ?

La question paraît élémentaire. Pourtant, elle révèle une étrange absence.

Une société couverte de grands toits

On pourrait comparer les organisations que nous avons construites à de grands toits. Il existe le toit de l'établissement, celui du service, celui de l'association, celui de l'administration, celui de la protection juridique, celui de la collectivité publique et celui du système de santé.

Ces grands toits sont indispensables. Ils réunissent des compétences, des moyens, des professionnels, des règles et des responsabilités. Ils doivent accueillir, soigner, accompagner, protéger et organiser.

Mais un grand toit n'est pas une personne.

Une institution peut garantir une prestation. Elle peut organiser des horaires, désigner des professionnels, tenir un dossier et convoquer une réunion. Elle ne peut pas, à elle seule, éprouver une fidélité personnelle envers quelqu'un.

Les personnes qui travaillent dans les grands toits peuvent naturellement créer des relations humaines profondes. Beaucoup le font. Mais elles exercent aussi une fonction. Elles peuvent changer de poste, d'établissement, de métier ou d'horaires. Leur présence dépend d'une organisation qui les dépasse.

La continuité institutionnelle et la continuité humaine ne sont donc pas de même nature. C'est peut-être ici que se situe le malentendu.

À mesure que les grands toits se sont développés, nous leur avons demandé de remplir presque toutes les fonctions nécessaires à la vie des personnes vulnérables. Nous leur avons progressivement confié non seulement les soins, l'accompagnement et la protection, mais

également une part de la connaissance intime de la personne, de la vigilance quotidienne, de la défense de ses préférences et de la continuité de son histoire.

Nous avons fini par espérer du grand toit qu'il produise aussi le petit toit.

Comment le petit toit est devenu invisible

Il serait facile d'accuser les institutions d'avoir ignoré cette dimension humaine. L'observation montre une réalité plus complexe.

Les grands toits sont absorbés par leurs propres obligations. Ils doivent recruter, remplacer les absents, équilibrer des budgets, respecter des réglementations, répondre à des appels à projets, entretenir des bâtiments, négocier avec les financeurs, produire des évaluations et résoudre des urgences quotidiennes.

Le grand toit pense naturellement comme un grand toit.

Il cherche à définir des fonctions, des procédures, des responsabilités, des financements, des indicateurs et des niveaux de décision. Lorsqu'on lui parle de la présence humaine autour d'une personne, il tente de la traduire dans son propre langage. Il crée un poste, désigne un référent, formalise une réunion ou ajoute une procédure.

Il agit ainsi de manière logique. Il utilise les outils qu'il connaît. Mais une relation de confiance ne devient pas durable parce qu'elle est inscrite dans une fiche de poste. Une fidélité ne se décrète pas par procédure. Une personne ne peut pas être intimement connue par une organisation abstraite.

La traduction institutionnelle finit alors par absorber la question humaine sans véritablement y répondre.

Le paradoxe des mouvements parentaux

Les mouvements parentaux occupent une place particulière dans cette histoire. Ils sont nés parce que des familles se sont unies pour que leurs enfants ne soient plus abandonnés. Elles ont créé des réponses lorsque les pouvoirs publics n'en proposaient presque aucune. Elles ont construit les grands toits dont leurs enfants avaient besoin.

Cette réussite historique a pourtant produit un paradoxe. Pour protéger les personnes, les mouvements parentaux sont devenus gestionnaires d'organisations considérables. Ils ont dû employer des milliers de professionnels, administrer des établissements, respecter des normes, trouver des financements et dialoguer avec les pouvoirs publics.

Leur énergie militante s'est progressivement mêlée à une responsabilité gestionnaire immense. Personne n'a décidé d'oublier la question initiale. Mais celle-ci a été recouverte par toutes les questions indispensables au fonctionnement du grand toit.

« *Qui sera durablement présent aux côtés de cette personne ?* » a peu à peu été remplacé par : « *Quelle place pouvons-nous lui proposer ?* », « *Quel professionnel peut intervenir ?* », « *Quel financement pouvons-nous obtenir ?* » ou « *Comment préserver l'établissement ?* »

Les secondes questions sont légitimes. Elles ne répondent pourtant pas entièrement à la première.

La faiblesse structurelle de ceux qui composent le petit toit

Le petit toit existe parfois spontanément. Des parents, des frères et sœurs, des amis ou quelques proches tiennent ensemble une attention autour d'une personne. Ils la connaissent, surveillent ce qui lui arrive, interpellent les services, participent aux réunions, corrigent les malentendus et cherchent des solutions.

Mais ces personnes sont souvent fragiles. Elles vieillissent. Elles s'épuisent. Elles disposent de peu de temps et de peu de moyens. Elles ne maîtrisent pas toujours le langage des institutions. Elles dépendent parfois de l'établissement ou du service qu'elles devraient pouvoir interroger librement.

Ceux qui devraient pouvoir imposer l'existence du petit toit sont précisément ceux qui disposent du moins de force pour le faire.

Quant aux personnes vulnérables elles-mêmes, elles peuvent être les moins capables d'exiger l'organisation humaine dont elles auraient le plus besoin.

L'étrangeté de notre normalité

Un observateur extérieur pourrait alors s'étonner. Notre société reconnaît la nécessité de financer les bâtiments, les outils numériques, les médicaments, les actes professionnels, les transports, les évaluations et les coordinations.

Elle considère pourtant encore souvent la relation humaine durable comme une ressource privée, familiale et spontanée. Elle suppose que des proches seront là. Elle espère qu'ils tiendront. Lorsque ces proches manquent, on constate l'isolement. Lorsqu'ils s'épuisent, on cherche du répit. Lorsqu'ils disparaissent, on parle de rupture de parcours.

Nous avons bâti des systèmes extrêmement élaborés pour prendre en charge les vulnérabilités, tout en laissant largement au hasard la constitution de l'entourage humain chargé de connaître, comprendre et défendre durablement chaque personne.

Ce que serait le petit toit

Le petit toit ne serait pas une institution miniature. Il ne serait ni un nouveau service, ni une équipe professionnelle supplémentaire, ni un comité placé sous l'autorité d'un établissement.

Il serait constitué de personnes physiques, identifiables et durablement reliées à la personne vulnérable — appelée, dans les travaux du laboratoire d'idées citoyen DEDIÏ, la **personne impliquée** : non pas un bénéficiaire passif de soins et de protections, mais une personne dont la parole, les préférences et le pouvoir d'agir méritent d'être au centre de tout ce qui la concerne.

Une humanité de proximité organisée

Certaines personnes du petit toit prendraient particulièrement le temps d'écouter et de comprendre la personne impliquée. D'autres seraient davantage capables de défendre ses droits et sa parole — y compris quand elle ne peut plus les défendre elle-même. D'autres encore s'occuperaient activement de sa situation : rechercher les bonnes réponses, les négocier, les ajuster, relier les acteurs entre eux, veiller à ce que rien ne soit abandonné au premier obstacle. D'autres pourraient apporter une connaissance spécialisée, une présence concrète, une vigilance particulière. Les institutions, enfin, soutiendraient cet ensemble sans chercher à le diriger.

Toutes ces fonctions ne seraient pas nécessairement exercées par une seule personne. Elles pourraient être partagées entre plusieurs membres de la famille, amis, voisins, citoyens engagés, bénévoles, professionnels choisis ou personnes rencontrées au fil de la vie. Ce partage, pour fonctionner, doit être clair : qui fait quoi, jusqu'où, sous quelle forme de coordination, avec quelles limites respectées par chacun.

Le petit toit serait ainsi une humanité de proximité organisée autour de quelqu'un. Il ne remplacerait ni la famille, ni les professionnels, ni les institutions. Il permettrait au contraire de les relier sans les confondre.

Ce que DEDIÎI nomme et propose

DEDIÎI, laboratoire d'idées citoyen fondé en Alsace en 2017, désigne notamment cette réalité par l'idée de **cercle de personnes de confiance** — un petit nombre de personnes physiques, choisies et reliées entre elles, qui acceptent d'être là, de se parler, de se relayer. Lorsque ce cercle fonctionne bien, lorsqu'il devient un espace intime, régulier et suffisamment sûr, il peut devenir un **cercle de confiance** — un lieu où la personne impliquée peut être réellement entendue, défendue et accompagnée.

Ce passage de la forme à la fonction — du cercle constitué au cercle de confiance — ne se décrète pas. Il se construit, lentement, par la confiance accumulée entre des personnes qui ont choisi d'être là.

CE QUE DIT DEDIÎI — LE PRINCIPE DE LA TRIADE D'AUTODÉTERMINATION

Une personne vulnérable ne devrait jamais dépendre d'un seul lien, d'une seule institution ou d'un seul décideur pour être entendue, défendue et accompagnée dans la durée. Autour d'elle, plusieurs rôles distincts doivent exister : celui qui l'écoute et la comprend, celui qui la défend et protège ses droits, celui qui s'occupe activement de sa situation, celui qui intervient concrètement selon les besoins, et les institutions qui soutiennent cet ensemble sans en prendre le contrôle.

Ces rôles peuvent être tenus par les mêmes personnes ou par des personnes différentes. Ce qui compte, c'est qu'ils existent — et qu'ils soient distingués avec précision, pour éviter qu'une seule personne porte tout, seule, jusqu'à l'épuisement.

Une question plutôt qu'une accusation

L'hypothèse proposée ici ne consiste pas à opposer les familles aux professionnels, les petits toits aux grands toits ou les citoyens aux institutions. Elle invite à distinguer leurs fonctions.

Les grands toits disposent de moyens, de compétences, de règles et de responsabilités collectives. Les petits toits sont constitués de personnes physiques qui connaissent

quelqu'un, partagent une part de son histoire et peuvent lui accorder une fidélité personnelle. Les uns ne peuvent pas remplacer les autres.

Une société attentive chercherait donc à faire exister les deux. Elle demanderait aux grands toits de soutenir les petits toits, et non de les absorber. Elle reconnaîtrait que l'humanité de proximité constitue, au même titre que le logement, les soins ou la protection juridique, une condition essentielle de la sécurité d'une personne vulnérable.

PARTIE III

Ce que cela change — pour les familles, les institutions et les pouvoirs publics

Si l'on prend cette observation au sérieux, elle n'est pas seulement une invitation à réfléchir. Elle appelle des changements concrets, différents selon les acteurs concernés. Voici ce que cela pourrait vouloir dire pour chacun.

Pour les familles et les proches

La première conséquence est peut-être la plus difficile à accepter : une famille seule ne peut pas, sur le long terme, constituer à elle seule un petit toit solide. Elle vieillit. Elle s'épuise. Elle disparaît. Une mère de 70 ans qui porte seule depuis trente ans la connaissance intime de son enfant, sa défense quotidienne et l'organisation de sa vie n'a pas seulement besoin de répit. Elle a besoin que d'autres personnes, progressivement, connaissent aussi cet enfant — et acceptent d'en partager une part de la responsabilité.

Cela suppose d'ouvrir ce qui a parfois été tenu fermé par pudeur, par peur, par épuisement ou par méfiance légitime envers des étrangers. Cela suppose d'identifier, de solliciter et d'accueillir des personnes capables de tenir durablement une part d'un rôle — et d'accepter que cette part soit limitée, que la personne reste libre de ses limites, et que la confiance se construise lentement.

CE QUE LES FAMILLES POURRAIENT FAIRE DIFFÉREMMENT

Nommer les rôles. Identifier, parmi les personnes qui comptent déjà autour de leur proche, qui tient quoi — et ce qui manque. Pas pour créer une organisation formelle, mais pour voir clairement ce qui est concentré sur une seule personne et ce qui pourrait être partagé.

Élargir le cercle progressivement. Chercher, sans précipitation, une ou deux personnes supplémentaires susceptibles de tenir durablement un rôle — pas un engagement héroïque, mais une présence régulière, fiable, dans des limites acceptables pour elles.

Transmettre la connaissance intime. Écrire, raconter, documenter ce que les professionnels ne savent pas — les habitudes, les peurs, les joies, l'histoire, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas — pour que cette connaissance ne disparaisse pas avec ceux qui la portent.

Pour les institutions et les associations

Les établissements et les associations ont développé, au fil des décennies, une expertise considérable dans la prise en charge des personnes vulnérables. Ce n'est pas cette expertise qui est en cause. Ce qui est en cause, c'est la tendance — souvent involontaire, structurelle, logique — à absorber la question humaine dans le langage institutionnel.

Prendre le petit toit au sérieux, pour une institution, ne signifie pas créer un poste supplémentaire ou ajouter une procédure. Cela signifie changer de posture : reconnaître que les proches, les membres du cercle de confiance, les bénévoles engagés durablement ne sont pas des auxiliaires de l'institution — ils sont les acteurs d'un petit toit que l'institution doit soutenir sans en prendre le contrôle.

CE QUE LES INSTITUTIONS POURRAIENT FAIRE DIFFÉREMMENT

Reconnaître le petit toit comme interlocuteur légitime. Pas seulement la famille légale ou le mandataire judiciaire — mais l'ensemble des personnes qui connaissent vraiment la personne impliquée et s'occupent durablement de sa situation.

Protéger les proches qui posent des questions. Une famille qui interpelle, qui demande des explications, qui signale un dysfonctionnement n'est pas une famille "difficile". Elle exerce une

fonction essentielle de vigilance que l'institution ne peut pas exercer à sa place.

Aider à constituer le petit toit quand il n'existe pas. Pour les personnes dont la famille est absente, épuisée ou disparue, l'institution ne peut pas se contenter de constater l'isolement. Elle peut contribuer à organiser les conditions dans lesquelles un cercle de confiance pourrait se constituer autour de cette personne.

Ne pas absorber les bénévoles. Un bénévole qui choisit de s'engager durablement auprès d'une personne vulnérable n'est pas une ressource humaine à gérer. Il est une présence libre, à soutenir et à protéger, dont la relation avec la personne impliquée doit être respectée même quand elle devient plus forte que la relation avec l'institution.

Pour les pouvoirs publics

La conséquence la plus structurelle concerne les pouvoirs publics. Pendant des décennies, la politique sociale a principalement financé des places, des services, des établissements et des professionnels. Ces financements sont nécessaires et doivent être maintenus. Mais ils ne suffisent pas à produire ce que l'argent ne peut pas acheter : la présence humaine durable, la connaissance intime, la fidélité personnelle.

Reconnaître politiquement l'importance du petit toit, c'est accepter de financer et d'organiser ce qui jusqu'ici était laissé à la sphère privée — non pas pour le contrôler, mais pour en créer les conditions.

CE QUE LES POUVOIRS PUBLICS POURRAIENT FAIRE DIFFÉREMMENT

Reconnaître juridiquement le cercle de personnes de confiance. Plusieurs propositions ont été formulées — dont celle de DEDIÏ d'un droit au cercle de personnes de confiance — pour donner une existence légale à cet entourage humain choisi, lui conférer une légitimité face aux institutions et lui permettre de jouer pleinement son rôle de défenseur.

Financer la constitution et le maintien des petits toits. Les Conventions Territoriales Globales, le Service Public Départemental de l'Autonomie et d'autres outils existants peuvent être mobilisés pour financer des coordinateurs de cercles, des formations pour les bénévoles engagés, des dispositifs de reconnaissance des présences durables.

Organiser un choc d'engagement citoyen. Il existe, dans chaque territoire, des citoyens prêts à contribuer — des retraités disponibles, des voisins attentifs, des anciens professionnels qui voudraient s'engager autrement. Cette bonne volonté existe. Elle attend simplement qu'on lui propose une porte adaptée — non pas un formulaire de bénévolat, mais une invitation à manifester librement une présence possible, sans engagement immédiat, sans exposition, en restant totalement libre.

Évaluer différemment. Tant que les politiques sociales seront évaluées uniquement sur le nombre de places créées, d'actes réalisés et de budgets consommés, la question de l'humanité de proximité restera invisible. Il faut ajouter une question simple aux évaluations existantes : autour de cette personne, qui la connaît vraiment ?

* * *

Au terme de cette observation, une seule question pourrait être posée à chaque famille, chaque association, chaque établissement et chaque responsable public :

Autour de cette personne, quelles sont les personnes physiques qui la connaissent véritablement, qui prennent le temps de l'entendre, qui peuvent défendre sa parole, s'occuper activement et durablement de sa situation, vérifier que ce qui est décidé lui convient et continuer à

veiller lorsque les organisations et les professionnels changent ?

Lorsque la réponse est claire, le petit toit existe peut-être déjà. Lorsque la réponse est hésitante, dispersée ou entièrement institutionnelle, quelque chose d'essentiel reste à construire.

DEDIÎI n'invente pas une nouvelle complexité. Il donne des mots à une absence devenue difficile à percevoir. Il rappelle qu'avant les solutions, il y a les relations. Et qu'aucun grand toit, aussi nécessaire et compétent soit-il, ne peut durablement remplacer l'humanité de proximité dont toute personne a besoin pour être reconnue comme une personne jusqu'au bout.

Statut — Chronique anthropologique indépendante. Sans nom de plume. Aucun lien institutionnel avec DEDIÎI. Le corpus de DEDIÎI est disponible en accès libre sur dedici.org et collections.dedici.org. Document libre de droit · CC0.